Image not found or type unknown

annuler une requête jaf

Par **aurelia25101**, le **12/05/2012** à **22:12**

bonjour,

j'ai fait une demande de modification du dvh.
l'audience a eu lieu, les 2 parties ne sont pas parvenues à se mettre d'accord et je suis en attente d'une réponse du jaf.
je crains que la décision du jaf soit moins favorable et je ne veux pas prendre ce risque.
est-ce que je peux annuler la requête dès à présent avant le retour de décision du jaf?
est-ce que l'autre partie peut s'y opposer?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés